

Budget rectificatif 3/2017: initiative pour l'emploi des jeunes; tableaux des effectifs de l'agence décentralisée ACER et de l'entreprise commune SESAR2

2017/2078(BUD) - 13/09/2017 - Acte final

OBJECTIF: adoption du projet de budget rectificatif n°3 au budget général 2017 pour augmenter les ressources budgétaires de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ).

ACTE NON LEGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2017/2120 du projet de budget rectificatif n°3 au budget général 2017.

CONTENU: le Parlement européen a définitivement adopté le projet de budget rectificatif n°3 pour l'exercice 2017 en accord avec sa résolution du 13 septembre 2017 (voir le résumé de la résolution).

Pour rappel, ce projet de budget rectificatif a pour but d'augmenter les ressources budgétaires de l'IEJ pour poursuivre la réduction du chômage des jeunes dans l'Union Européenne. En particulier, il doit fournir une somme additionnelle de **500 millions EUR** en crédits d'engagement à l'IEJ.

De plus, il doit mettre à jour les tableaux des effectifs de l'organisme décentralisé ACER et de l'entreprise commune SESAR2. Ces modifications aux tableaux des effectifs ne devront pas affecter le nombre total de postes et devront être financées avec le budget annuel de 2017 de ces entités.